L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 AOUT 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—Un jugement rendu par la Sixième Cour de District, pour la somme de $2,322.

Par S. Gainnault, rue Apollon, entre l'Avenue Louisiane et la rue Lachaise—Une Vacherie.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Rotonde St Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres.—Vente régulière de meubles.

Par O. Poiston, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par Vincent & Co., aux Nos 66 et 68 de la rue de Douane—Marchandises sèches de fonds et de fantaisie.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—Chaussures et Habillements.

ATTENTION!

☞ Le shérif procédera, aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication d'un jugement pour la somme de $2,322 27. Voir aux annonces.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

L'Administration des grandes villes des Etats-Unis.

Au moment où Paris va faire l'essai d'une administration municipale nommée par le suffrage universel, il est curieux de constater l'ensemble des récriminations auxquelles donne lieu la question des affaires municipales de toutes les grandes villes de l'Union par des administrations issues de la même source. Que ces administrations soient démocrates ou qu'elles soient radicales, les résultats sont les mêmes : un accroissement formidable des dettes et des taxes et une corruption sans pareille. C'est que le suffrage universel est loin d'être la panacée à tous les maux des sociétés. Contrairement à ce que soutiennent les utopistes français, le suffrage universel dans les villes est beaucoup moins intelligent, beaucoup moins sensé que dans les campagnes, et il offre beaucoup plus de prises à la corruption. La masse des travailleurs dans les grandes villes vote toujours ou sous l'impulsion de passions politiques aveugles ou sous l'empire de la plus complète ignorance des intérêts de la cité.

Aux Etats-Unis, les fonctions municipales, même celles qui sont honorifiques, ne sont plus recherchées que par des politiciens sans scrupules qui ne songent qu'à s'en faire un marche-pied pour arriver à une fortune rapide. Si, par hasard, un maire honnête essaie d'arrêter le torrent il s'épuise en vains efforts, parce qu'il a contre lui la coalition de tous les intéressés, entrepreneurs, fournisseurs et aldermen.

Tel est le cas à la Nouvelle-Orléans, à St Louis, et dans bien d'autres villes, tel a été le cas à New York. De temps à autre, on lève le voile qui cache ces turpitudes, la communauté s'émeut légèrement, il est question d'enquête, de vérification, puis l'oubli se fait et les choses reprennent leur cours accoutumé.

La ville de New York est en proie à une de ces émotions passagères par suite de dénonciations lancées contre le maire et un autre administrateur par un journal.

Voici ce que nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* au sujet de cette affaire :

L'affaire des comptes municipaux de la ville de New York vient d'entrer dans une nouvelle phase. En réponse à la lettre adressée au président de la chambre de Commerce par MM. Oakey Hall et Connolly, le priant d'instituer une commission pour examiner leur gestion, M. Opdyke a répondu qu'il ne jugeait pas à propos, à cette époque de la saison, de convoquer la chambre de Commerce, et que, dans son opinion, il serait fort difficile de réunir un nombre suffisant de membres compétents pour tirer au clair la comptabilité municipale. "Mais, ajoute M. Opdyke, il y a d'autres raisons plus fortes pour l'ajournement, quant à présent, de la réunion proposée de la Chambre."

Et ces raisons, suivant M. Opdyke, c'est que la situation est beaucoup plus grave encore qu'elle n'en a l'air, et que, pour qu'une commission spéciale et les éléments qu'exigerait la tâche dont il s'agit, il est nécessaire préalablement que les comptes exacts de l'administration municipale soient soumis à l'appréciation du public.

Ici se place une révélation des plus intéressantes pour les contribuables, c'est que la dette de la ville de New York va sans cesse s'accroissant dans des proportions formidables, à ce point que la dette consolidée seule s'est augmentée, depuis le 1er janvier 1869, au moins de *trente millions de dollars*, c'est-à-dire de plus de cent pour cent, non compris le montant annuel de $24,000,000 provenant des impôts, sans parler des revenus des propriétés de la ville.

L'*Argus*, d'Albany, dit ensuite M. Opdyke, en mentionnant ce fait et en relatant les dénonciations du *Times* de New York, déclare d'une façon péremptoire que les fonds détournés du trésor de la ville ont été employés à corrompre la législature de l'Etat.

"En présence de ces faits extraordinaires, on pense qu'il importe également aux autorités de la ville et aux citoyens qu'un état complet, clair et précis des recettes et des dépenses depuis janvier 1869, soit promptement soumis au public.

"Je suis persuadé qu'il en va de même pour cela ne satisferait les justes exigences de l'opinion publique. Un tel état peut être préparé plus exactement et plus promptement par les employés du département des Finances, qui sont familiers avec les écritures officielles, que par une commission étrangère, si intelligente qu'elle soit. Quand il sera fait et publié, une commission de la Chambre de Commerce pourra peut-être se charger utilement de vérifier les livres et d'en constater l'exactitude. Par ces considérations, je n'ai pas cru devoir convoquer une réunion spéciale de la Chambre à ce moment.

"Signé : GEORGE OPDYKE."

Cette réponse tire une grande portée du fait que M. Opdyke a été maire de New York et se connaît en matière de municipalité. Ce n'est peut-être pas sans un malin plaisir qu'il constate l'accroissement constant de la dette publique sous les administrations qui ont suivi la sienne. Voici, pour achever le tableau, les chiffres exacts de cette effrayante progression :

Dette au 1er janv. '69	...	$69,324,948 82
" 5 octobre '70	...	55,644,482 77
" 1er mai '71	...	84,843,515 00
" 1er août '71	...	100,955,333 33

Ainsi, en deux ans et demi, la dette a augmenté de $71,630,384 51, soit à raison de plus de $28,000,000 par an. Il y a bien des combinaisons qui se contenteraient de cette augmentation pour le chiffre normal de leur budget.

INSTITUT D'ORLÉANS.—Les examens qui ont eu lieu le 24 juillet dernier, dans cette institution, ont confirmé les personnes qui y assistaient des progrès rapides que font les jeunes filles confiées aux soins maternels de l'habile directrice de cet établissement, Mme Farnet. L'année scolaire qui va s'ouvrir verra croître encore le succès de l'Institut d'Orléans. Ayant à sa disposition un local vaste et aéré, madame Farnet se propose de recevoir cette année toutes les pensionnaires que le familles voudront bien lui adresser. Nous renvoyons nos lecteurs à l'annonce, pour de plus amples renseignements.

VINS ATTENDUS.—La maison Queyrouze & Bois, au coin des rues Vieille-Levée et Bienville, annonce qu'elle attend, par le navire *Bons Fils*, de Bordeaux, du vin rouge de St. Loubes, des caisses de cerises à l'eau-de-vie, prunes et abricots à l'eau-de-vie, abricots au jus, du vermouth et divers autres articles. Nous recommandons cette annonce aux amateurs en leur conseillant de ne pas perdre de temps quand le navire *Bons Fils* arrivera, car il est certain que ces articles seront bien vite enlevés.

☞ Plus de toux, plus de rhumes, plus de catarrhes possible en faisant usage de l'excellent Baume Pectoral aux Navets indiens, de Laplace.

LES PRISONNIERS FRANÇAIS.—Une lettre de Lunéville nous annonce que le passage des prisonniers revenant d'Allemagne a complètement cessé. La commission chargée du rapatriement ignore si les Prussiens retiennent encore quelques soldats valides, mais il y a tout lieu de penser que le chiffre ne saurait en être très restreint. Voici pourquoi :

478,000 prisonniers (chiffre officiel) ont été rapatriés par les trois points de Charleville, Lunéville et Vesoul; 30 à 35,000 sont rentrés par mer; 50,000 de nos soldats sont morts en captivité; enfin 12,000 malades sont répandus dans les hôpitaux allemands.

Un grand nombre d'officiers et de gardes nationaux mobiles ont pris le chemin de fer à leurs frais, sans se faire rapatrier.

Tout cela, en somme, fait un chiffre d'environ 590,000 hommes. Il ne saurait donc en rester beaucoup dans les prisons de l'ennemi.

Les 12,000 malades seront rapatriés par les soins de la Société de secours aux blessés. A Lunéville, tout est préparé pour recevoir ceux qui seront amenés, et les mêmes soins que la ville a prodigués aux autres leur seront prodigués.

En conséquence, nous pouvons considérer comme fini le long martyre de nos malheureux soldats.

CONFÉRENCE DE M. PAVY SUR SON PROJET DE VOYAGE AU PÔLE NORD.—Nos lecteurs trouveront à la deuxième page du journal un article sur l'intéressante conférence faite, jeudi dernier, dans la salle de l'Académie des Sciences, par notre jeune compatriote, M. Pavy.

L'ARRESTATION DU TÉNOR MICHOT.—Voici en quels termes la *Liberté* du 29 juillet annonce l'arrestation de notre ex-ténor Michot :

"On annonce l'arrestation du ténor Michot. M. Michot serait accusé d'avoir contribué à organiser des bataillons fédérés sous la Commune. Il a été transféré à Versailles et écroué à l'Orangerie."

Shang-Hai.

INSULTE AU PAVILLON FRANÇAIS.

Le 26 mars dernier, un comité allemand s'organisa à Shang-Hai pour célébrer, par des réjouissances, la conclusion de la paix entre la France et la Prusse.

Un avis publié dans les journaux faisait connaître qu'un des principaux attraits de la fête serait une excursion en mer à bord du vapeur *le Moyune*. Le départ devait avoir lieu de la jetée de Keen-lée-Yuen (territoire neutre), le 30 mars à neuf heures précises du matin.

Contrairement à cette convention la veille au soir, à huit heures, *le Moyune*, richement pavoisé, au lieu de se tenir à sa station habituelle, vint se ranger en face du quai de la Concession française, presque sous les fenêtres de notre consulat général : c'était pour les Allemands un excellent moyen de forcer nos représentants à être témoins de leur départ et de leur joie.

Informés de ce fait blessant à tous égards, plusieurs Français adressèrent à leur consul-général la lettre suivante :

Shang-haï, le 29 mars 1871.

Monsieur le consul général,

Les soussignés, résidents français, viennent d'apprendre que les Allemands établis à Shang-haï doivent se réunir demain matin "sur le quai français," pour s'embarquer dans l'intention d'aller fêter les succès qu'ils ont obtenus contre la France, et la paix désastreuse qui en a été la suite.

Le choix de notre quai pour une pareille réunion, autorise à penser qu'il y a dans ce fait une manifestation injurieuse et blessante pour le pavillon. En conséquence, les soussignés ont l'honneur de prier monsieur le consul général de France de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour qu'une démonstration de cette nature n'ait pas lieu, d'autant plus qu'elle doit être accompagnée de salves tirées par les navires allemands mouillés en face du consulat général.

Veuillez agréer, etc.

Baron DE LA HAILLE, LÉPISSIER, MILLOT, RÉMUSAT, VIDAL, etc.

Le consul français répondit :

Shang-haï, 30 mars 1871.

Messieurs,

J'ai reçu hier soir, à dix heures, la lettre collective que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, pour appeler mon attention sur la présence, presque sous les fenêtres du consulat, du "Moyune," couvert de tous ses pavois, affrété par les citoyens allemands habitant Shang-haï, et sur l'intention connue de ces messieurs de choisir le quai de la Concession française pour point d'embarquement.

Vous ajoutez que, en fixant ce point de départ pour une manifestation qui doit éveiller chez nous tant de douloureux souvenirs, nos sentiments nationaux doivent se trouver profondément et justement froissés.

Dans la juste appréciation du sentiment qui vous a dicté votre lettre, et partageant vos susceptibilités, je me suis empressé de la transmettre à M. le consul de l'Allemagne du Nord, en y joignant mes observations sur les faits qui vous ont préoccupés.

Malheureusement ma lettre est sans doute arrivée trop tard pour que le programme fixé par ces messieurs pût être changé; mais M. le consul de l'Allemagne du Nord, dans la réponse qu'il m'a adressée ce matin, me donne les assurances les plus positives qu'aucune intention blessante n'a pu entrer dans la pensée de ses nationaux.

Il ajoute que d'ailleurs, prenant part lui-même à l'excursion, je devais être convaincu que, s'il n'était déjà empêché par sa position officielle de participer à une manifestation injurieuse et blessante pour le pavillon français, les convenances et les égards qu'il doit aux habitants des autres nationalités de Shang-hai, lui défendraient de blesser, à dessein, les sentiments les plus chers d'une nation dont un grand nombre de citoyens sont ses amis.

Recevez, etc.

Le consul-général de France, Comte MEJAN.

De son côté, le représentant des Etats-Unis, consulté par les intéressés, fit également des représentations sur l'inconvenance d'un semblable projet.

Rien néanmoins ne fut changé au programme, et les Allemands ne montrèrent si injurieux et si blessants, que la colonie française de Shang-hai crut de son devoir d'adresser au consul général de France cette nouvelle protestation :

Monsieur le consul général,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-inclus une copie de notre lettre qui vous a été remise le 29 au soir, et qui, revêtue de la signature de plusieurs citoyens qui n'ont pu en prendre assez tôt connaissance, mais qui en approuvent la teneur.

En même temps, nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre réponse en date du 30. Nous avons le plus profond regret de constater que, s'il est vrai que vous partagiez nos susceptibilités comme vous nous l'affirmez, il n'est pas moins vrai que ce n'est qu'à une heure avancée de la soirée que vous avez commencé des démarches, et seulement après en avoir été prié par nous. Cependant, les rapports de la police devaient vous permettre d'être instruit de ce qui allait se passer, plus complètement et plus promptement que de simples particuliers.

Nous ne saurions aucunement accepter les explications qu'a bien voulu vous donner M. le consul de l'Allemagne du Nord. Si, comme il le prétend, aucune intention blessante n'était entrée dans la pensée de ses nationaux, pourquoi ceux-ci, après avoir désigné dans les journaux, comme lieu d'embarquement, un point éloigné de notre quai et voisin du faubourg chinois de Tong-Kabon, sont-ils venus furtivement amarrer le "Moyune" hier, à l'entrée de la nuit, en face du consulat ? Pourquoi le comité allemand n'a-t-il pas accepté l'offre qui lui a été faite de prendre un autre navire amarré hors de la concession française ? Le "Moyune" n'est parti qu'à dix heures, et on avait tout le temps de modifier les dispositions prises. Pourquoi surtout M. le consul de l'Allemagne du Nord est-il venu, par sa présence, donner un caractère officiel à cette injurieuse démonstration ? Son pavillon est sur le terrain neutre de Kong-Kew, et, s'il n'avait pas dû y avoir d'intention blessante dans la manifestation, rien n'eût été plus simple que de choisir pour point d'embarquement un des apontements qui se trouvent en face du consulat allemand.

S'il restait le moindre doute à cet égard, il suffirait de rappeler que le 30 mars, vers neuf heures du soir, le "Moyune" ayant de nouveau accosté notre quai, une troupe nombreuse d'Allemands est descendue, s'est formée sur trois rangs et a parcouru toute la longueur de la concession en injuriant la police, la République et la nation. Tout le long du parcours, cette troupe n'a cessé de pousser des hurrahs et des huées qui ont redoublé en face du consulat général.

Un certain nombre de Français, indignés d'une pareille conduite, se sont immédiatement présentés au consulat, pour solliciter l'ordre de faire cesser le scandale, mais le consulat était désert.

En conséquence, nous demeurons convaincus que, dans cette occasion, le pavillon national a été insulté, et nous constatons à regret que l'autorité consulaire n'a pris aucune mesure pour l'empêcher, fût-ce même par la force.

Recevez, etc.

(Suivent les signatures.)

Un certain nombre de résidents français, furieux de l'inertie du comte Mejan, voulaient relever le gant si lâchement jeté.

Dans un des groupes les plus hostiles, un de nos compatriotes, négociant à Shanghai, avait reconnu certain Allemand de haute taille qui se faisait tout particulièrement remarquer par sa jactance.

Le 31 mars, au matin, deux témoins se présentèrent chez l'hercule en question, pour le prier de désigner de son côté deux témoins qui s'aboucheraient avec eux.

L'hercule déclara "qu'il ne se battait pas."

Ces Prussiens sont partout les mêmes.

Messager Franco-Américain.

—Le bruit court, dit le *Constitutionnel*, que M. Stoffel a été condamné disciplinairement à un mois de forteresse pour sa brochure sur les plans de la Prusse,—brochure dont la préface contenait des attaques fort vives contre le gouvernement actuel.

—On dit de nouveau Blanqui très malade. Le trop fameux agitateur est, paraît-il, atteint d'un cancer à l'estomac, compliqué d'une fièvre bilieuse.

Cette dernière affection donnerait matériellement raison au mot de Ledru-Rollin, qui détestait Blanqui autant et plus peut-être qu'il en était détesté.

A Caussidière, qui, toujours prêt à faire de l'ordre avec du désordre, lui proposait de recevoir le conspirateur et de l'amener à parlementer, il répondit brusquement :

—Jamais! Blanqui a une poche à fiel à la place du cœur. Si je le recevais, il se vanterait de m'avoir imposé ses volontés, et s'en ferait une arme contre moi!

—Aucun journal, croyons-nous, n'a mentionné la belle réponse faite par l'évêque de Strasbourg à M. de Bismarck, lui ordonnant, au nom de l'empereur Guillaume, de chanter un *Te Deum* en réjouissance de la réunion de l'Alsace à la Prusse.

—Dites à votre maître, répondit l'évêque, que lorsqu'on a perdu sa mère, on porte le deuil au moins un an.

—Souvenir de la Commune :

La scène représente une barricade, gardée par les insurgés. Survient un Allemand (c'est ce qui manquait sous la Commune.)

Le factionnaire.—Au large!

L'Allemand.—Che feux bas[illegible]

Le factionnaire.—Le mot d'ordre!

L'Allemand.—Vifez-moi la paix, trôlé!

Le factionnaire.—Pétrole! Vous êtes un bon, passez.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Extradition des Communistes.

Demande adressée par le gouvernement français au cabinet anglais.

Le cabinet anglais a refusé net de livrer personne.

Défense de Courbet devant la Cour martiale.

L'accusé a sauvé beaucoup d'objets d'art pendant le siége de Paris.

Les forts et le département de la Seine.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 14—Le gouvernement français a demandé, dit-on, l'extradition des communistes qui ont pris refuge sur le sol britannique. La réponse du cabinet anglais a été un refus positif.

La maladie de la vigne règne dans le Portugal. En conséquence la récolte sera faible.

Une dépêche de Rome rapporte que le roi Victor-Emmanuel a failli être tué dans une chasse au sanglier.

Londres, 14—Des journaux de Batavia, venus de l'Inde par la malle continentale, contiennent les détails d'une épouvantable calamité qui a visité la petite île de Togolauda à environ 50 milles au Nord-Est des Célèbes. Une éruption volcanique a été suivie d'une concussion marine et une vague de 40 yards de haut a balayé tous les êtres humains qui s'y trouvaient, bestiaux et chevaux. On porte à 416 le nombre des personnes qui ont péri.

Copenhague, 14—Les précautions les plus rigoureuses ont été prises par le gouvernement danois contre le choléra.

Versailles, 7—La défense de M. Courbet devant la Cour martiale a consisté dans le fait qu'il s'est réuni à la Commune dans le but d'effectuer une pacification entre ses membres et les autorités de Versailles, et que c'est par ses efforts que beaucoup d'articles et des morceaux d'art ont été sauvés de la destruction pendant le siége de Paris.

Londres, 14—A la Chambre des Communes, il y a eu un vif débat sur les affaires militaires. W. Henry Smith, de Westminster, a attaqué les vues du gouvernement sur l'armée, et M. Cardwell et Lord Worthbrook respectivement secrétaire et sous-secrétaire de la guerre, ont défendu l'administration de l'armée contre ces messieurs.

Le sujet a été finalement mis de côté sans que rien ait été décidé, sur la motion soumise dans ce but par M. Smith.

Berlin, 14.— Le *National Zeitung* nie qu'une convention ait été conclue pour l'évacuation des forts de Paris et du département de la Seine.

Londres, 14—La reine Victoria est indisposée.

Londres, 13—Un correspondant de Madrid dit : Baldrich restera emprisonné à Porto Rico.

Le général Pierrad est revenu une seconde fois comme député de Barcelonne.

Un train de chars a fait collision avec un train transportant Serrano et d'autres officiers. Serrano a eu le pied légèrement blessé. Personne n'a été tué, mais beaucoup ont été blessés.

Londres, 14—On n'a fait que très peu d'arrestations à Londonderry. La Société d'Amnistie de Dublin a condamné comme ne méritant pas confiance les explications données par le marquis de Hartington, premier secrétaire pour l'Irlande, sur la cause de la prohibition du meeting dans le parc du Phœnix.

La Société aussi a décidé qu'elle instituerait au criminel une action contre la police qui a attaqué le peuple au rassemblement en cette occasion.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 14—Le steamer Nipsic a été envoyé dans les parages de Santo Domingo.

Il y a dans le trésor $90,750,000 en espèces et $4,750,000 en billets de circulation.

Washington, 14 août 1871.

Messieurs—J'ai jugé à propos, sur plus amples considérations, de retirer l'emprunt du marché pour le moment, à l'exception des bonds 5 pour cent offerts aux banques nationales par la lettre circulaire du secrétaire du Trésor en date du 10 courant.

Cette communication est relative aux bonds 4 et 4 1/2 pour cent, combinés avec le 5 pour cent.

Très-respectueusement,

GEO. J. BOUTWELL, Secrétaire du Trésor.

Aux agents désignés pour négocier le nouvel emprunt.

Ce qui suit est le rapport officiel pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1871. Reçu des Douanes $206,250,000; du Revenu de l'Intérieur $143,000,000; des Terres publiques $2,250,000; de diverses sources $31,500,000.

Dépenses civiles et autres $69,500,000; guerre $35,750,000, marine $19,500,000, Indiens $7,750,000; pensions $34,000,000. Intérêt de la dette publique $121,000,000.

J. C. Bancroft Davis a été nommé agent pour les Etats-Unis, pour les opérations d'arbitrage à Genève, en vertu du traité de Washington.

L'instruction sur les kuklux remplira 2,000 pages d'impression.

Washington, 14—Dennis Darden et John McCarthy ont échangé quatre coups de feu et McCarthy a été tué. C'étaient deux joueurs.

NOUVELLES DIVERSES.

San Francisco, 14—Les Anglais en Chine annoncent le retour de la flotte américaine comme ayant l'apparence morale d'une défaite.

Deux Anglais et un Allemand occupés à sauver le matériel d'une goëlette allemande ont été pris par les Coréens, qui leur ont lié les pieds et les mains, les ont attachés à une pièce de bambou et les ont emmenés dans l'intérieur.

La flotte anglaise est partie du Japon pour aller chercher des informations.

Douze chefs indigènes ont été pris dans une jonque par le navire amiral et emmenés à Shanghai et la jonque a été brûlée sur leur demande pour empêcher les autorités de l'endroit de savoir comment ils ont échappé et de punir leurs parents.

On a reçu d'autres détails sur la seconde bataille avec les Coréens.

Les soldats Coréens au nombre de 6000, ont souffert terriblement sous le feu des carabines américaines. Le lieut. McKee a été tué en entrant dans un retranchement. Le commandant Coréen a été tué et leur second officier a été blessé et fait prisonnier.

Les américains ont détruit les forts et encloué les canons. Les Coréens ensuite ont envoyé à l'amiral Rodgers un message insultant.

Les personnes capturées ont été libérées.

Une protestation formelle a été envoyée par le ministre Doud qui dit que la destruction des forts a été un acte de représaille pour l'attaque dirigée contre les navires américains.

Des documents capturés prouvent que les Coréens avaient combiné une surprise et qu'ils ont été étonnés que la flotte américaine n'ait pas été anéantie au premier feu.

Cincinnati, 14. — Dans une émeute à la jonction des chemins de fer du Lac Supérieur et du Pacifique du Nord à l'occasion de la suppression du trafic des liqueurs, le shérif a été dangereusement blessé d'un coup de feu; un émeutier a été tué et un autre blessé.

Pittston, Pa., 14—Une explosion au puits de l'Aigle a eu lieu aujourd'hui. Une vingtaine d'hommes s'y trouvaient et sont prisonniers. Ils ne pourront sortir que lorsqu'on aura enlevé les débris causés par l'accident. Benjamin Davis, qui travaillait un peu plus loin, a été tué sur le coup. Les hommes prisonniers sont probablement morts, ou le seront avant qu'on puisse arriver jusqu'à eux, car il ne faudra pas moins d'un jour ou deux pour sortir les corps.

Nashville, 14—Le juge Baxter décide que l'impôt sur les avocats est inconstitutionnel. Il sera fait appel de cette décision.

Mayville, N. Y., 14.—Le steamer Chantauqua a éprouvé un accident cette après-midi. Sa bouilloire a fait explosion pendant qu'il faisait du bois au débarcadère Whitney, à 6 milles au dessous de Mayville. Plusieurs personnes ont été tuées et beaucoup blessées.

New York, 14—Une dépêche au *World* dit : On dit qu'avant la chute de l'Empire français à Sédan, Napoléon négociait avec Richard Schnel, de cette ville, pour acheter le domaine de Jamel où il voulait résider dans le cas où il serait détrôné. La perte d'une portion de ses richesses par la guerre l'a obligé à chercher une retraite ayant des proportions plus modestes.

En conséquence, il traite avec Saml. L. Barlow pour le domaine de Burton Kennard, à Glen Cove. On croit qu'il aura à le payer $300,000. En attendant, l'ex-reine Christine d'Espagne négocie avec Schnell pour acquérir le domaine de Jamel, au prix de $200,000.

Chicago, 14—Le *Moniteur* du fort Scott fait un rapport décourageant sur le commerce de bestiaux. Il n'y a plus absolument de marché aujourd'hui. Il y a 4,000 animaux à quelques milles de Baxter Springs, et de nouveaux troupeaux arrivent constamment.

Il n'est pas encore arrivé la moindre quantité des animaux attendus aux points d'expédition dans le Kansas, et après six semaines de conduite ennuyeuse dans les plaines, avec les ennemis dans le jour et les desperados pendant la nuit, les maîtres de bestiaux arrivent à Baxter Springs où il n'y a pas d'acheteurs. Les expéditeurs ne voulant rien faire à Baxter Springs.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 14, au soir—Fonds sans changement.

Paris, 14—Rentes 56 97.

Liverpool, 14, au soir—Coton plat. Mid. 8 3/4d. Orléans, 9.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 14, au soir—Coton en meilleure demande. Ventes 2626 balles. Mid 18 3/4. Farine mieux tenue.

New York, 14, au soir—Argent facile de 3 à 3. Sterling, 9 1/2. Gouvernements plus forts, Louisiane 65 et 60. Levée 69 et 68.

New York, 14—Sucre en bonne demande de beau à bon. Raffiné 9 1/8 à 9 1/2. Mélasse languissante et sans changement.

Charleston, 14—Coton plat. Mid. 17. Stock 3974.

Savannah, 14—Pas d'affaires. Low mid. 16 1/4. Stock 3083.

Mobile, 14—Coton calme. Mid. 17 1/4 à 17 1/2. Stock 4[illegible].

Galveston, 14—Coton plat. Bon ordinaire. 15 3/4. Stock 19[illegible].

Memphis, 14—Coton plat. Mid. 17.

St. Louis, 14—Farine très languissante. Double extra $4 75 à $5 00. De famille $6. Whisky inactif à 90. Porc 13. Graisse 9 1/4. Thermomètre 99 à 3 heures de l'après-midi.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 6 h. P. M.—Arrivés, le steamer St Louis, de New York; le steamer Hutchinson, d'Indianola.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 14. — On rapporte que le gouvernement italien a chargé le ministre italien à Versailles d'exprimer ses remerciements au Président Thiers pour les paroles pacifiques et conciliatrices, mais aussi la surprise de ce que Thiers permet aux orateurs de tenir un langage insultant pour l'Italie.

Les journaux libéraux de Rome parlent de la disposition où est l'Italie d'entrer dans une alliance avec la France, si la France abandonne les négociations avec le Pape.

Londonderry, 14 août—Les jeunes apprentis, conduits par un membre du parlement, Johnson et M. Rea, ont essayé de faire une procession, nonobstant la proclamation. La police les a dispersés, au milieu de cris pour les catholiques. Des pierres ont été lancées et la cavalerie et la police ont été assaillies. On a fait une trentaine d'arrestations, et plusieurs personnes ont été blessées.

San-Francisco, 14 août—Le steamer China est arrivé de Hong-Kong, avec 48 passagers de chambre et 23 passagers d'entrepont, et 49,500 colis de marchandises.

Le Japon est tranquille et d'immenses améliorations en canaux et chemins de fer sont en voie de progrès.

L'expédition de Corée a été accomplie. Il n'y a pas de changement de relations entre les deux pays. Le ministre Low et l'amiral Rogers attendront des instructions de Washington avant de pousser les hostilités en avant.

Les détails reçus confirment amplement les rapports télégraphiques de la récente bataille.

Goldsboro, C.N., 14 août—A minuit et demi, le feu a pris à l'Hôtel de la Bourse. Deux hôtels, dix magasins et le hangar du chemin de fer ont été détruits. Perte $80,000 sur laquelle il y a probablement une assurance de $20,000. Le feu est généralement attribué à un incendiaire non étranger à la dernière émeute de nègres.

Dépêches de lundi.

New York, 13 août—Le sénateur Schurz a prononcé un discours en Allemand, ce soir, devant un nombreux auditoire, au Farewell Hall. Il a promis de parler sans réserve. On prétend, a-t-il dit, que quelques agitateurs sont la cause de la confusion qui règne actuellement dans les partis politiques; ce n'est pas le cas; le mouvement ne peut réussir sans agitation. L'agitation du moment a donné naissance à un nouvel ordre de choses, accompagné d'un nouveau problème, de nouveaux dangers, de nouveaux devoirs auxquels les anciens programmes des partis n'assistent plus. La guerre civile, en abolissant l'esclavage, a détruit les droits civils et politiques de tous les citoyens, mais il reste encore beaucoup de citoyens aux différences nationales qui ont tendu à établir un nouveau préjugé d'impôt qui touche tous les intérêts matériels. Le gouvernement, grandissant avec la république, jouit d'un pouvoir qui s'accroît continuellement, et la finance contrôle l'exécutif, les législatures et les cours.

Les amendements à la Constitution, comme résultats de la guerre, devraient être écartés pour tous les partis et il faut que le Sud accepte ces vieux griefs. Il conviendrait, pour atteindre ce but, une amnistie politique générale. L'orateur considère qu'une des erreurs les plus graves qu'aient commises le parti républicain est d'avoir pas, depuis longtemps, accordé cette amnistie dans un pays où tout le[illegible] et que la politique de réconciliation donne un suffrage universel. L'exclusion politique est l'ennemi de la république.

Le Missouri, grâce à l'amnistie, jouit à cette heure d'un repos parfait, d'une entente cordiale parfaite. Un parti a renoncé à l'exclusion pour abattre l'autre. Il en résulte que les individus qui n'ont pas de scrupules étant les plus utiles deviennent bientôt influents.

Si, continue l'orateur, je ne peux atteindre l'ennemi de mon parti par des moyens honnêtes, je désire qu'il soit puni.

Il s'est décidé, comme empêchant l'amnistie à un égal degré, les démagogues et les carpet-baggers du Sud. Les outrages des uns et les brigandages des autres ne devraient qu'à des [illegible]. Il est évident que ni les républicains ni les démocrates du Sud ne sont point à l'abri. Ainsi, les hommes honnêtes des deux partis devraient-ils s'unir pour renvoyer l'ordre. L'amnistie générale et réelle.

Il est dangereux d'avoir recours à des lois telles que le Ku-Klux bill, parce que c'est accorder un trop grand pouvoir à un seul homme. L'orateur croit, cependant, que la majorité de ceux qui ont voté la loi n'ont en vue que la protection de personnes au Sud.

M. Schurz, en parlant de Saint-Domingue, s'est exprimé ainsi : "J'ai été sévèrement censuré et attaqué à cause de mon attitude dans cette affaire. Je ne saurais en être ému, mais lorsqu'un journal républicain respectable nous somme, M. Sumner et moi, de mettre un terme au différend qui existe entre le Président et nous, la sommation mérite une réponse. Ce n'est pas ainsi que je comprends les affaires publiques. Je ne crois pas qu'il y ait de différend personnel qui puisse influer sur mon attitude politique. Mes relations avec le Président ont toujours été amicales. Je n'ai pas de plaintes et je cesserai certainement de ne respecter et des sentiments personnels ne me pousseront à attaquer la politique du Président, mais le Président fût-il mon ami le plus intime, le plus cher, mon affection et mon intimité ne m'empêcheraient pas de combattre la résolution."

Le sénateur a été écouté avec la plus grande attention et ses paroles ont été souvent applaudies.

Londres, 13 août.—Le meeting tenu dans Hyde Park, aujourd'hui, pour protester contre la suppression du meeting de Dublin a été une immense affaire. Vingt mille personnes y assistaient et les discours ont été prononcés de six estrades différentes. Des drapeaux et des bannières communistes et américaines, avec la harpe irlandaise et des devises de circonstance, étaient déployées. Parmi les orateurs on cite Bradlaugh, Adger et autres radicaux connus. La foule était mieux composée que d'habitude, elle était calme et ordonnée, et elle a fini par une démonstration de sympathie pour les orateurs.

Des mineurs sont arrivés de Staffordshire pour prendre la place des grévistes dans les mines de charbon de la Galles du Sud. On craint des troubles et on a pris des mesures de précaution. Les volontaires, dont beaucoup sont des mineurs, ont reçu l'ordre de déposer leurs armes entre les mains des autorités.

Bismarck repart aujourd'hui de Versailles pour Berlin. Il se rend à Gastein pour assister à l'entrevue des deux empereurs.

Londres, 12.—Il n'y a pas eu d'émeute à Londonderry, seulement quelques rixes particulières. Toute la police est sous les armes.

Londres, 12.—Il court un bruit improbable, suivant lequel Victor-Emmanuel aurait offert de rendre le Quirinal au Pape et d'entrer dans une ligue avec la France et l'Espagne pour assurer la parfaite indépendance du Saint-Père.

Paris, 13 août—La presse soutient en général que le vote d'hier à l'Assemblée est un succès pour les partisans de la prolongation des pouvoirs de Thiers, attendu que la droite était également divisée relativement à la question.

Le Conseil de guerre à Rouen a condamné à mort deux gardes nationaux (Séchez et Tesio) pour l'exécution d'un gendarme, passé dans les rangs de la Commune.

Rome, 13—Le Pape a lancé une Encyclique, ordonnant des prières pour la liberté du Saint-Siége et pour le triomphe et la tranquillité de l'Eglise.

La *Gazette officielle* publie un décret qui exproprie pour utilité publique, tous couvents et trois terrains appartenant à des congrégations religieuses de Rome. Le ministre des Finances a été chargé d'une nouvelle émission de bonds.

Cumberland, Maryland, 13—Mme C. L. Vallandigham est morte ce matin.

Lisbonne, 13—Un steamer de Rio de Janeiro est arrivé hier soir. Dans la Chambre des députés du Brésil le bill d'émancipation a passé à une seconde lecture.

—Le fameux cas de Hazel-Brien, affaire, pour les amateurs de vin, du Bordeaux, vient de changer de propriétaire. Des mains de M. Larrieu, le député de la Gironde, il passe dans celles d'un M. Mayer.

LE CANAL DE SUEZ.

Nous lisons dans le *Bulletin* de New York :

Un de nos amis veut bien nous communiquer une lettre qui dément, dans les termes suivants tous les bruits dont la presse s'est faite l'écho, à propos du soi-disant mauvais état du canal de Suez :

M. Dubosq, de Toulouse, fondé de pouvoirs de M. de Lesseps, m'affirme qu'on dernier a convoqué les actionnaires dans le but de les rassurer. Il prétend que les articles du *Times* de Londres et d'autres journaux sont autant de mensonges, qu'on peut les mettre au défi de citer un seul capitaine qui ait eu à se plaindre d'un voyage. Le canal a partout de huit à neuf mètres de profondeur et rapporte de 800,000 à 900,000 fr. par mois; les coupons seront payés régulièrement.

Il en est de l'encombrement du canal de Suez comme de l'éboulement du tunnel du Mont-Cenis. C'est un mensonge qui trouve de temps en temps son chemin dans les colonnes de la presse étrangère.

M. GAMBETTA ET L'INTERNATIONALE.—Déjà *Paris-Journal*, à l'occasion des élections du 2 juillet, a posé la question suivante :

"M. Gambetta, qui se prétend homme d'ordre, est-il ou n'est-il pas membre de l'Internationale ?"

L'extrait suivant de la *Esperanza* de Madrid, 28 juillet, pourrait bien fournir la réponse à notre question, du moins les éléments d'une réponse :

"On croit généralement, dit la *Esperanza*, que M. Gambetta, lors de son voyage en Espagne, a établi des succursales de l'Internationale à Madrid et à Saint-Sébastien. C'est à cette dernière ville que, pour plus de sûreté, la société de Londres adresse ses correspondances, qui sont ensuite envoyées aux comités de Lisbonne, de Porto, de Madrid, de Barcelonne, de Bayonne et de Bordeaux. Ceux de Lyon et de Marseille reçoivent leurs communications de Genève et de Bruxelles."

Après la lecture de ce fragment de la *Esperanza*, beaucoup de gens trouveront peut-être que nous sommes bien difficiles à édifier si nous demandons encore :

M. Gambetta est-il de l'Internationale ?

—M. Morel, ex-rédacteur en chef de la *Constitution* et du *Triolore*, qui s'intitulait secrétaire du duc d'Aumale et fut si durement désavoué par M. Bocher, vient de mettre le prince en demeure de déclarer publiquement si lui, Morel, était ou non un mandataire autorisé.

Il assure avoir été chargé de faire élire le duc d'Aumale et de rapporter les lois de bannissements, *résultats qu'il a obtenus !*

C'est, paraît-il, le prélude d'un procès que M. Morel veut intenter au duc d'Aumale. Ses intérêts seraient défendus par M. Pinard.

D'après le *Figaro*, ce serait même M. Rouher qui plaiderait cette cause pour sa rentrée au barreau.

—Une dépêche de Bourges, en date du 26 juillet, annonce que le palais de l'archevêché de Bourges et la bibliothèque de la ville ont été incendiés et sont réduits en cendres.

La cathédrale, pour laquelle on avait eu un moment des craintes, a été heureusement épargnée.

Mgr de La Tour-d'Auvergne, archevêque de Bourges, était parti pour Paris avant le commencement de l'incendie.

—On donne comme absolument certaine la singulière nouvelle que voici : c'est cependant après toutes réserves que nous la reproduisons.

Tous les maréchaux et généraux qui ont quitté la France après Sedan seraient autorisés à toucher demi-solde, excepté le *maréchal Lebœuf*.

—Les journaux de Marseille annoncent que M. Gambetta est de rentrée au barreau en défendant l'ex-procureur Duportal. — Duportal tout à un membre des fondateurs de la Commune de Toulouse.

CHRONIQUE LOCALE.

LE RECORDER DU DEUXIÈME DISTRICT.—M. A. H. Mearthur, successeur de M. Staës, siégeait hier, pour la première fois, à la Cour du Deuxième District. M. Heidenhain était assis derrière lui, et prétendait les affaires. Le nouveau recorder n'a pas jugé une seule. Il veut s'instruire et prend son temps. Nous ne pouvons que le complimenter sur sa prudence et ses bonnes intentions.

CONFLIT.—On se rappelle que le juge Cooley rendit, il y a quelques jours, une décision d'après laquelle la place de recorder, si elle devient vacante, doit être comblée par l'administrateur.

Le gouverneur a nommé, pour remplacer M. Staës, M. McArthur, c'est mis en conflit avec la décision du juge Cooley. Mais M. Heidenhain ne conteste-t-il pas, attendu qu'il est juge, une des nouvelles lois et qu'il a vu qu'il a demandé une place mérité, dit-on, [illegible].

FAUX VERSÉ.—Hier, un jeune homme nommé James, était qui avait prêté serment comme dans Lewis Hartman, parait sur la liste, a été condamné par le juge Abell à payer une amende de $100 et à passer dix jours en prison. Tous ces jours beaucoup de la promptitude du juge; mais nous croyons que ce n'est point assez. Avant l'avocat de district a-t-il paru à l'instant même des conclusions contre le faux Hartman qu'il a traduit, pour parjure devant le grand-jury.

RAPPORT MORTUAIRE.—Il est mort à la Nouvelle-Orléans, pendant la semaine dernière, 108 personnes, dont 55 du sexe masculin, 44 du sexe féminin, 63 de race blanche, 34 de race noire et 15 de race mêlée.

RETOUR.—La Compagnie de Pompiers No 7, de la machine à vapeur "l'Aigle", est revenue, hier soir, de Biloxi. Nous mentionnons cette compagnie de la jolie série de courses qu'elle nous a donnée en passant, devant les bureaux. La Compagnie de l'Aigle est composée de braves et de vaillants, et la symphonie qu'elle a exécutée nous ferait croire qu'elle s'est aussi composée de musiciens.

BRUTALITÉS DE POLICE.—On nous rapporte un fait de brutalité extraordinaire, commis par la police métropolitaine, dimanche soir, à l'égard d'un individu, accusé d'avoir voulu acheter du vin et lui voler pendant qu'il était [illegible]. L'individu a résisté et plusieurs agents lui seraient tombés dessus à coups de bâton et l'auraient fait marcher de force, en le poussant, le battant, l'assommant et l'étranglant. Les détails nous ont paru trop odieux pour n'être pas exagérés et nous attendrons avant de les publier des renseignements plus positifs.

Nous avons écrit ces lignes au préalable, parce que nous avons reçu l'information que le chef de police avait pris connaissance de l'affaire et avait dressé contre les officiers de police un acte d'accusation, qu'il se trouve dans un état fort critique et même en danger de mort. Le chef accuse aussi de complicité un agent, nommé Lee, qui aurait prêté main-forte aux officiers Brown et Coughlin dans l'accomplissement de leurs brutalités sur Lang.

La plainte porte qu'ils ont agi à l'égard de Lang, qu'ils lui ont donné des coups de bâton sur la tête et sur le corps, pendant que Lang était leur prisonnier et sous leur garde.

Le motif de leur attaque aurait été que Lang avait paru comme témoin dans une affaire où l'un d'entre eux, sinon les trois, était poursuivi pour avoir levé des droits illicites.

M. MILLER, COLLECTEUR DU REVENU, NOYÉ.—Jeudi, M. Miller partit de Milneburg sur le steamer Camelia, pour Covington, emmenant avec lui son cheval et son buggy. Il passa la journée avec sa sœur à Covington et se sépara d'eux, à la nuit, pour aller à 10 ou 12 milles plus loin, où demeurait sa fille qui l'attendait. Ne le voyant pas arriver, elle envoya du monde à sa recherche et vendredi soir, son cheval et son buggy furent trouvés dans le Tchefuncte, le cheval était noyé. On découvrit bientôt après le corps de M. Miller dans la rivière. Il avait encore sur lui son argent, sa montre et son revolver et comme le corps ne portait aucune marque de violence, le juri d'enquête a rendu un verdict de noyé par accident.

Le Tchefuncte est très haut en ce moment et l'on suppose que M. Miller, la nuit étant très noire, perdit son chemin, et se trouva dans la rivière avec le buggy qu'elle fut si près.

UN FEU D'ORIGINE SUSPECTE.—Dimanche, sur les 2 heures de l'après-midi, le feu a pris dans la maison de M. Brauns, rue Washington No 75, dans des circonstances particulières. Mme Eugler, qui occupe une résidence sur les derrières des lieux attaqués par le feu, a été la première à voir la fumée et tout de suite elle a donné l'alarme. Quand les voisins et la police arrivèrent, ils trouvèrent toutes les portes et les fenêtres fermées, et quand on entra, ce n'était qu'une pile de linge en feu et vinrent que le plancher du second étage était sérieusement endommagé. Ils réussirent cependant à éteindre les flammes sans le secours des pompes. La propriété était assurée pour $1500 au bureau d'assurance de Lafayette.

VOL D'UN CHEVAL ET D'UN BUGGY.—Hier matin, J. H. Barnett a été traduit devant le recorder Houghton, sur l'accusation d'avoir volé à M. Richard Bonner, rue Gravier, 311, un cheval, un buggy et un fouet, qu'il avait loués pour aller au lac. Barnett a tout gardé et s'en a fait un tort d'environ $200.

Le prévenu est sérieusement d'avoir, le 11 août, vendu à un habitant de Mobile, un cheval estimé $200, qu'il a vendu à un habitant de la Nlle-Orléans. L'animal a été vendu à un enfant, mais l'acheteur, pour savoir Barnett pour avoir vendu une propriété volée. Barnett a été envoyé en prison.

CE QUE COUTE une PARTIE D'AMABILITÉ.—Dimanche soir, John Rice, partisan d'une belle veuve, et très sensible aux charmes de la nature, passait chez sa veuve, vêtue de son habit de Dixon, une des nymphes de la rue Bourgogne, qui lui sourit par la porte entr'ouverte, et l'invita à entrer. Il passa la porte où il trouva une ferme, et [illegible] qu'il se prodiguait à toute sa pourtant d'amabilités, pour en [illegible] dans l'Amérique, en entrant, et ses douleurs [illegible] pour avoir le plaisir de l'[illegible] et d'un monsieur, en l'envoyant [illegible]. La police a mis sur sa compte une [illegible]. John Rice n'avait pas d'autre [illegible] que l'Annie n'est pas [illegible].

VOL.—Dimanche soir, un vol d'habits a été commis chez Mme [illegible], rue Conti, à [illegible]. Les voleurs ont entrée [illegible] des habits et d'autres articles de valeur.

Mariés, samedi 12 du courant, à l'Eglise de l'Annonciation, par le Révérend Père Durier, M. ALBERT MAXWELL à Mlle MARIE LOUISE TOUCHARD, tous deux de cette ville.

Décédé, hier matin, à 8 1/2 heures, à l'âge de 38 ans, ADRIEN FRANÇOIS DEMOUY, natif de Nantes (France). Ses parents, amis et connaissances des familles Demouy, Grelot et Chopin, ainsi que ceux de ses beaux-frères F. [illegible] et Berthelot et A. Willoz sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 1/2 heures précises. Le convoi partira de la résidence de sa belle-sœur No 114, rue des Champs-Elysées, entre Craps et Amour.

Décédée hier soir, à six heures, à l'âge de vingt-deux ans, dame MARIE LOUISE LICARDONNIE, née LASQUILLE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 3 heures. Le convoi partira de la rue [illegible] entre Ursulines et Ursulines.

De la part de son oncle Rodolphe M. Aimard.

LETTRE.—Nlle-Orléans, 8 août 1871.—Je, soussigné, certifie avoir reçu de la Compagnie d'Assurance contre les Incendies de la Nlle-Orléans, une somme représentant la valeur totale d'un cheval, à moi appartenant, mort le 31 juillet et assuré à la dite Compagnie.

15 août—2t J. GREGOIRE.

LETTRE.—Nlle-Orléans, 5 août 1871.—Je, soussigné, certifie avoir reçu, aujourd'hui, de la Compagnie d'Assurance des Animaux de la Nlle-Orléans, une somme représentant la valeur totale d'un cheval à moi appartenant, mort le 22 du mois et assuré à la dite Compagnie.

15 août—2t G. GOYER.

LETTRE.—Nlle-Orléans, 9 août 1871.—Au capitaine T. S. Williams, président de la Compagnie d'Assurance des Animaux.

Monsieur : Veuillez recevoir mes remerciements pour la promptitude avec laquelle vous m'avez remboursé la valeur d'un cheval, mort de tétanos, que j'avais assuré à votre compagnie.

15 août—2t O. C. SCHAUMBURG.

Avis est donné que par suite d'un état de choses, [illegible] la Compagnie d'Assurance des Animaux de la Nouvelle-Orléans [illegible] ne répondra [illegible].

W. J. JOHNSON, secrétaire et trésorier.

Avis aux contribuables du Deuxième district.

Bureau du Collecteur des taxes d'Etat dans le Deuxième district.

A VIS est donné aux contribuables du Deuxième District, qu'il payer le coût des taxes [illegible] à la Quatrième Cour de District, à tous ceux qui n'ont pas payé leurs taxes de 1869 et antérieures [illegible] 1871.

E. LEMARIE, Collecteur des taxes d'Etat du Deuxième District.

INSTITUT D'ORLEANS

DIRIGÉ PAR MADAME FARNET,

90......Rue Toulouse......90

L'A rentrée des classes aura lieu lundi prochain, 4 sept.

Les cours se donneront en anglais et en français [illegible].

Vins, Vermouth, Cerises, etc.

ATTENDU par le navire BONS FILS, de Bordeaux, et à vendre au débarquement—

16 barriques VIN ROUGE de Loubes;

10 caisses CERISES à l'eau-de-vie;

10 do PRUNES et ABRICOTS à l'eau-de-vie;

10 do ABRICOTS au jus;

12 do VERMOUTH.

QUEYROUZE & BOIS, coin Vieille-Levée et Bienville.

15 août—1m

AVIS.

Se trouve chez le soussigné, le Bon Pédro DERIEUX MAYER, pour le compte de qui de droit.

[illegible] L. M. AVENDAÑO.

Société de la Compagnie de l'Orphelinat Pelican No 4. [illegible] des billets de la loterie du festival [illegible] à la Compagnie [illegible] MARDI, le [illegible].

PAUL LECOURT, Président.

Pension.

PENSION à bon marché, à la campagne, sur le Lac, [illegible] famille peut recevoir deux familles qui auront des chambres et une excellente nourriture. [illegible]

Avis aux Bucherons et Marchands de Bois.

1,500 CORDES de bois à vendre [illegible].

LOUIS MAYER.

CHAUDIERES A SUCRE

De Manufacture Anglaise,

A vendre par

M. A. DE LIZARDI, No 36 rue Carondelet.

Articles d'Habitations.

CHAUX—Tonneaux de Chaux de Rosendale.

CHAUX DE SUCRE—de qualité supérieure.

SOUFRE—en [illegible].

BRIQUES A FEU—Anglaises, Ecossaises et Américaines.

Tuiles de cheminées, Tuyaux de ciment, etc.

A vendre par BENDON & SON, No 166 rue Gravier.

HEBERT & Cie.,

90....RUE DE CHARTRES....90

(Coin Bienville.)

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Papeterie, Articles de Bureaux,

UN IMMENSE ASSORTIMENT DE

Papiers peints en tous genres,

A PRIX RÉDUITS.

Abonnements à toutes les publications françaises de Sciences, Modes, Littérature, etc., etc.

Agents généraux de l'Exposition de Paris, du Courrier des Etats-Unis, etc.

HEBERT & Co.

D. AUGUSTIN,

AVOCAT,

Passage de la Bourse, No 100.

REGISTRE DES FAILLITES.

Demande de Solliciteurs.

UNE compagnie d'assurance, établie depuis longtemps et très avantageusement connue, [illegible] offre à des agents, en qualité de solliciteurs à la Nlle-Orléans, des Messieurs français, allemands et américains intelligents, connaissant la ville [illegible].

Pension.

ON peut avoir une excellente pension privée, au laiterie de la Nlle-Orléans, [illegible].

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison E. C. COLOMB & CO., pour le commerce de bois [illegible], au No 31 et 33 de la rue Natchez.

E. C. COLOMB, F. A. POURSINE.

A Vendre

UN RESTAURANT dans le Deuxième District [illegible].

Avis.

Bonne RÉSIDENCE, située rue Bourbon, entre Ste-Anne et Dumaine No 183, à louer à partir du 1er octobre 1871. [illegible]

A Louer.

Une belle résidence pour famille, avec porte cochère, [illegible] rue Bourbon No 70.

A Louer,

Le magasin, No 63 de la rue Royale, à bas prix, à dater du [illegible].

GIBSON & AUSTIN.

Maison à Louer,

28, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.

Une grande et belle maison, [illegible].

LAFITTE, DUFILHO & CO.

Chantier de bois, de Brown,

Bois de chauffage et de charbon, tout espèce. Chêne, Frêne, Pin, Cyprès, [illegible].

UNE attention particulière est donnée au sciage [illegible].

JOS. A. BROWN.

CHANO PELICAN.

LA COMPAGNIE [illegible] (The New Orleans [illegible]) [illegible].

D. GUILLOT.

GRANDE MISE EN VENTE

40 pour cent

Au dessous du PRIX COUTANT,

AUX

Cent Mille Paletots,

MICHEL LION,

107 ET 109 .. VIEILLE-LEVÉE .. 107 ET 109

En Face du Marché français.

$100,000 de marchandises [illegible] chez MICHEL LION.

Encore $200,000 de marchandises à vendre, toujours à 40 pour cent au-dessous du prix coûtant, pour du comptant, et qui doivent être écoulées dans le plus bref délai.

MICHEL LION ayant l'intention de quitter le détail [illegible].

Avis.

[illegible] JEAN BAPTISTE [illegible].

AVIS SPÉCIAL.

DOUVES DE BOUCAUTS.

A vendre un [illegible] de l'habitation Story.

J. A. FERNANDEZ, No 42 de la rue Vieille-Levée.

Demande de Bucherons.

ON demande VINGT-CINQ BUCHERONS sur l'habitation Story, [illegible].

J. A. FERNANDEZ, No 42 de la rue Vieille-Levée.

Avis spécial aux Ingénieurs et aux [illegible].

Huile de Virginie [illegible].

MORAN, NOBLE & WOODS.

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

LE GRAND REMEDE!

LE SIROP [illegible]

J. E. MERILH & Co.,

170 ......Rue Poydras...... 170

MARCHANDS EN GROS ET DÉTAIL DE CUIRS ET CHEMINS.

Graines de Jardinage.

Avis aux Habitants Sucriers.

Université de Saint-Louis.

CETTE institution, connue si favorablement depuis longues années, [illegible].

UNE INSTRUCTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE COMPLÈTE.

FONDERIE DE LEEDS.

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, [illegible].

LEEDS & CO.

J. SAGET,

CAZAUX & VERGNOLE,

IMPORTATEURS.

VINS, LIQUEURS, &c.,

FABRICANTS DE SIROPS.

S. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE St-LOUIS...10, 12 et 14

FIGUES DE LA LOUISIANE.

GRANDE FABRIQUE

DE

CANDI,

DE

NORMAN & REISS,

122 et 124, rue Vieille-Levée, 122 et 124.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

GATEAUX DE MARIAGE

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES,
FRAMBOISES,
MURS,
GROSEILLE,
LEMON,
ORANGE,
ANANA
ORGEAT,
GINGEMBRE
NECTAR,
CREME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Seuls Agents.

ARGENT. ARGENT.

$35,000 à prêter.

ASSOCIATION DE PRÊTS ET DE GARANTIES [illegible].

Au Public.

LE TRAITEMENT PAR L'INHALATION.

ARISTIDE F. FOLLIN, D. M.,

165....RUE DU CANAL....165

Deter's Worsted Store,

Mlle TH. DETER

INSTITUT ST. CHARLES.

COMPAGNIE PELICAN DE GAZ.

BUREAU,

WM. McCULLOCH, Surintendant.

A. Carrière & Co.

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, etc.,

No 21 rue Bienville.

Seuls Agents pour la vente du

GRAND VIN

CHATEAU PAPE CLÉMENT.

C. S. HUNT & Co.,

DÉPOT DE MACHINES,

Au No. 125 de la rue Gravier—N.-O.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16..........RUE ROYALE..........16

Pianos, Pianos.

Instruments de Musique.

CHARRAUX & LOUBERE,

9 ——Rue Royale—— 9

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE,

Dr. C. BLANKE,

DENTISTE.

416 et 418......Ste-Charles......416 et 418

EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR

Préservez vos dents.

J. A. CASSAGAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN DENTISTE

$20 Seulement $20.

LE Dr. CHS. MERMILLOD [illegible].

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Docteur M. ESCOUBAS a transféré son domicile et son office rue Bourbon, No 60, entre Bienville et Douane. [illegible]

Changement de Cabinet.

LE DR. O. ANFOUX a transféré son cabinet et sa résidence au No 237 de la rue du Canal, [illegible].

Le Docteur J. B. PEREZ,

CABINET—Au No 121 de la rue Carondelet, coin Lafayette.

SOURCES DE BLADON.

Le meilleur endroit de Bains du Sud.

CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 180 milles au-dessus de Mobile [illegible].

J. CONNER & CO., Propriétaires.

Feutre d'Irlande à Toits.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS,

DE D. ANDERSON & SON,

ETAT DE LA LOUISIANE.—Ville de la Nlle-Orléans.

TRANSPORT DE FRET.

J. T. BURDEAU, Agent-général.

C. DARCANTEL, Député.

JOSEPH COHN, Notaire public.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 AOUT—CLASSE No 193.

11	71	4	31	70	51	69	16	1	64	27	60	—	—

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

TAXES DE VILLE.

DÉPARTEMENT DES AMENDEMENTS.

CONFORMÉMENT à la Section Sept de l'Ordonnance de la ville [illegible].

E. BONZANO, Administrateur du Département des Amendements.

AVIS.

L'OFFICE DIVIN [illegible].

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Louisiana Jockey Club.

AVIS AUX EXPÉDITEURS.

JOHN W. SWORDS, Président.

JAS CHALARON, Caissier.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Banque Métropolitaine de Prêts, Epargnes et Garanties,

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

BUREAUX DE L'ASSOCIATION D'ASSISTANCE DE BIENFAISANCE MUTUELLE ET D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LA LOUISIANE.

No. 120 de la rue Carondelet.

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

JOHN DAVIDSON, Président.

L. A. BOLMANN, Trésorier.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires

D'ARMSTRONG,

Agents pour la vente de Whisky de Cincinnati.

DEVAN, MASON & CO.